

**Discours de remerciement à l'occasion de la remise,
par l'Université Jean Moulin Lyon 3,
du titre de Docteur *honoris causa***

Lyon, 4 avril 2012

- CELSO LAFER -

Pour un professeur, la meilleure récompense d'un parcours consacré à l'enseignement et à la recherche est la reconnaissance de ses pairs, de ceux avec qui il intègre la communauté vouée à la poursuite du savoir dont l'Université est l'emblème.

D'où ma grande joie et ma satisfaction au moment de recevoir aujourd'hui le titre de Docteur *Honoris Causa* de l'Université Lyon 3, dont le nom est un hommage à Jean Moulin, qui incarne, selon André Malraux, un visage de la France ; ce même visage que j'admire et qui me fournit l'occasion, en remerciant l'honneur qui m'est fait, d'exprimer mon respect pour la culture française à laquelle je dois tant.

Mes parents, dont le souvenir que j'évoque avec émotion et reconnaissance, lisaient et parlaient le français, comme c'était courant dans leur génération, au Brésil.

Dans leur bibliothèque, la part considérable de livres en langue française témoignait des multiples penchants et intérêts qu'ils avaient pour la Littérature, l'Histoire, la Philosophie et le Droit.

Ma mère, qui a aussi voué sa vie à l'enseignement, a décidé, pendant mon secondaire, de me faire donner des leçons privées de français pour compléter les cours de langue et de littérature française du lycée et me permettre ainsi de consolider l'accès au legs culturel français.

Mademoiselle Suzanne Vuillequez, mon professeur avait donné à São Paulo son soutien actif à la France Libre, ce qui lui valut la *Légion d'Honneur* et le livre Mémoires de Guerre autographié par le Général de Gaulle avec les mots suivants : "*en souvenir de la grande épreuve*". Mes leçons se passaient donc entre l'étude de la grammaire de Claude Augé et les récits de la Résistance.

Je crains d'avoir été bien plus impressionné par les faits historiques que par les tournures grammaticales, ce qui justifierait aujourd'hui mes hésitations linguistiques, mais qui expliquerait pourquoi, dès

mon jeune âge, j'ai réalisé la signification de Jean Moulin et de la vision de la France, dont il a été l'incarnation.

Mon père a obtenu son diplôme à la Faculté de Droit de São Paulo en 1930. À mon tour, j'ai reçu le mien dans la même Faculté en 1964 pour y revenir et y enseigner pendant 40 ans, de 1971 à 2011. Le jour de la remise de son diplôme d'avocat, mon père a reçu en cadeau du Dr. José Correia Borges, - un des propriétaires du cabinet dans lequel il était stagiaire et avocat - les trois volumes de l'édition de 1928 du Traité de Droit Civil de Marcel Planiol, préparé en collaboration avec Georges Ripert. Par la suite, le jour même de la remise de mon diplôme, mon père m'a confié ces volumes avec la recommandation d'être toujours attentif à la qualité et à la précision de la doctrine juridique française.

L'Université de São Paulo a été créée en 1934 et a regroupé les institutions d'enseignement supérieur existantes à São Paulo - comprenant la Faculté de Droit, dont la création remontait à 1827, et une Faculté de Philosophie, Sciences et Lettres, conçue comme un centre original d'articulation et de diffusion de sa modernité. Dans

la mise en place de cette visée innovante, elle a pu compter sur le concours de poids des professeurs de la Mission Française, parmi lesquels se trouvaient Claude Lévi-Strauss, Fernand Braudel, Roger Bastide, François Perroux, Jean Maugué.

Mon maître vénéré, le Prof. Antonio Candido, dont j'ai suivi le cours de Lettres, avait été l'élève de plusieurs des intégrants de la Mission Française. Il signalait que cette présence intellectuelle avait permis une meilleure compréhension du Brésil, du fait qu'elle encourageait les recherches sur notre réalité. Dans ce sens, je me sens, par ricochet, bénéficiaire de ce legs de la France à la jeune Université de São Paulo - USP.

À la Faculté de Droit, j'ai suivi les cours de Droit International Public du Prof. Vicente Marotta Rangel, dont j'ai été l'assistant au début de ma carrière universitaire. Le prof. Marotta Rangel a obtenu son doctorat en France et, de ce fait, grâce à ses orientations, mon bagage internationaliste s'est inspiré depuis lors des grands internationalistes français.

Le Président Fernando Henrique Cardoso – avec qui je me trouvais le 30 mai 1996, recevant le titre de docteur *honoris causa* de l'Université Lumière Lyon 2 - est sociologue, diplômé de la Faculté de Philosophie, Sciences et Lettres, où il a reçu les leçons des maîtres de la Mission Française, ayant ensuite enseigné en France tout au long de sa carrière universitaire.

J'ai la chance d'être un de ses amis de longue date, et j'ai eu l'honneur d'apporter ma contribution à son gouvernement, qui a ouvert de nouveaux horizons à notre pays. À ses côtés, j'ai pu affiner ma compréhension du Brésil et du monde en profitant de son flair d'homme d'état éclairé, dont la formation et la maturité sont redevables de la culture française, comme il l'a lui-même souligné en recevant le doctorat *honoris causa* en 1996.

Ma très chère épouse et collègue, Mary Macedo de Camargo Neves Lafer, professeur de grec classique à la Faculté de Philosophie, Lettres et Sciences Humaines de l' USP, a fait son troisième cycle à Paris. Elle a été l'élève de Vernant, de Vidal-Naquet et de Nicole Loreaux, et je peux dire que mon intérêt pour les classiques s'est

nourri de nos échanges intellectuels pleins d'harmonie, de la lecture des œuvres de ses professeurs et de leurs disciples.

Comme vous le voyez, bien que n'ayant pas étudié en France j'ai profité de l'expérience de mes proches pour incorporer l'apport de la culture française à ma vision des choses.

Comme les professeurs et les autorités universitaires de Lyon 3 le savent bien, la théorie et la pratique des Relations Internationales et le Droit International des Droits de l'Homme, en parallèle avec le Droit International Public Économique et la Philosophie du Droit, ont été les repères de mon parcours de professeur universitaire, dès mes débuts en 1971.

Dans la Théorie des Relations Internationales, comme également dans la Théorie Politique et dans la Philosophie de l'Histoire, Raymond Aron et son œuvre ont été une source d'inspiration et une référence constante de ma réflexion.

Dans le domaine des Droits de l'Homme, je tiens à souligner mon admiration pour René Cassin, lequel, dans son travail d'élaboration

de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, se pose en exemple de l'influence féconde et durable que les connaissances et les convictions personnelles d'un savant peuvent exercer sur les linéaments d'une politique de Droit International de la Personne Humaine, qui a incorporé à l'agenda de l'ordre mondial la légitimité et la légalité des aspirations normatives, en passant outre le réalisme des raisons d'état.

J'ai médité sur le parcours de Jean Monnet et observé, en tant qu'intellectuel et acteur diplomatique, ses manières d'agir, en les transposant dans le cadre des possibilités d'intégration coopérative du Brésil avec les pays de notre région, sujet prioritaire de la politique extérieure d'un pays comme le notre qui a, depuis le XIX^e siècle, des relations de paix avec ses dix voisins.

J'ai toujours été impressionné par sa savante combinaison d'idéalisme et de réalisme et par les modalités selon lesquelles lui et les fondateurs du processus européen ont su, pas à pas, non seulement faire naître les solidarités à partir des inter-connectivités d'interdépendance, tout en articulant l'"intérêt européen" avec les "intérêts nationaux", mais aussi construire dans la vie

internationale, un phénomène inédit porteur de paix et de prospérité pendant des décennies dans un cadre juridique nouveau : le Droit International Économique du Droit Communautaire.

Je tiens à signaler également que ma participation récente au Réseau franco-brésilien de Droit International, animé par le professeur Mireille Delmas-Marty, m'a donné l'occasion de dialoguer avec mes collègues français sur les principaux enjeux du Droit International contemporain dans ces temps de fragmentation. J'ai beaucoup apprécié, au cours de ces dialogues, la finesse et la sagacité de l'imagination juridique qui caractérisent la réflexion du professeur Mireille Delmas-Marty, toujours attentive à l'interaction entre le Droit International et la Philosophie du Droit.

Une des illustrations du livre de Jean Lacouture sur André Malraux qui a, pour saluer Brasília, ainsi que notre pays et le gouvernement du Président Juscelino Kubitschek, forgé la devise *audace, énergie, confiance* - est celle de son panthéon imaginaire. Mon panthéon à moi est pluriel, comme il se doit de la part d'un intellectuel qui, - pour me servir de la distinction d'Isaiah Berlin - , se définit

davantage comme le renard curieux que comme le hérisson braqué sur une seule obsession.

Mais, dans ce tour d'horizon des grandes références, je ne peux laisser de côté quelques grands points de repère, comme Montaigne et La Rochefoucauld, Montesquieu et Tocqueville, Valéry et, parmi les penseurs contemporains, Paul Ricœur.

Dans mon parcours, comme dans ceux de toute ma génération au Brésil, j'ai mené de pair une *vita contemplativa* et une *vita activa* de participation dans l'espace public.

Quant à ceux qui se sont consacrés à la *vita activa*, j'ai toujours retenu les leçons de dignité, d'intégrité et de rigueur qui ont caractérisé la présence de Pierre Mendès-France dans la vie publique française du XX^e siècle.

J'ai apprécié en tant qu'ambassadeur du Brésil à Genève et aussi comme Ministre des Affaires Étrangères, la qualité et le professionnalisme de la diplomatie du Quai d'Orsay ainsi que les contacts que j'ai eu avec les Ministres français des Affaires Étrangères : Roland Dumas, Dominique de Villepin et Hubert

Védrine – avec qui j’ai davantage discuté sur les cartes de la France et du Brésil à l’ère de la mondialisation.

À présent, j’ai la responsabilité de présider la FAPESP – la grande agence d’appui à la recherche dans l’État de São Paulo, qui fête ses 50 ans d’existence et de réalisations. Une de mes lignes d’action prioritaire est l’internationalisation de son rayonnement.

C’est pourquoi je vois aussi dans ce doctorat une incitation de plus à resserrer les liens de coopération avec la France et, plus particulièrement, avec l’Université Lyon 3 - Jean Moulin, qui me fait cet honneur, dont je vous remercie encore avec reconnaissance et la plus haute considération.

Lyon.discurso.agradecimento.doutor.honoris.causa.4abril2012